

Convention annuelle d'objectifs

Avenant n°1

ENTRE LES SOUSSIGNES :

L'E.P.C.I.

La Métropole Aix-Marseille-Provence
58, boulevard Charles Livon
13007 MARSEILLE

représenté par

Sa Présidente en exercice régulièrement habilitée à signer la présente convention par délibération du Bureau de la Métropole en date du 27 juin 2024

ci-après désigné « **la Métropole** »

ET

L'Association

TIKA
137 boulevard des Libérateurs
13012 MARSEILLE

sis

représentée par

Son Président, Monsieur Yves CROCHEMORE

ci-après désignée « **l'association** »

Il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Afin de développer des partenariats avec les structures qui au travers de leurs actions contribuent à une meilleure appropriation des enjeux de la transition écologique sur le territoire métropolitain, la Métropole a lancé la première édition de son appel à projets (AAP) « METROPOLE EN TRANSITION, accompagner les projets de sensibilisation du grand public à la transition écologique ».

Le contenu des manifestations ayant été ajusté depuis le dépôt des dossiers, il est nécessaire de modifier les plans de financement et montants prévisionnels de l'action.

Article 1

Le point 1 de l'article 4 est modifié comme suit :

- « L'annexe I à la présente convention précise :

-Le budget prévisionnel de l'action, objet de l'article 1^{er}, ainsi que les moyens affectés à sa réalisation en détaillant les autres financements attendus et en distinguant notamment les apports des collectivités territoriales, les ressources propres, etc.

Conformément à l'annexe I, le coût total prévisionnel (total des produits hors contributions volontaires) de l'action, objet de la présente convention, est d'un montant de 7 920 €. »

Article 2

Le point 2 de l'article 4 est modifié comme suit :

« La participation de la Métropole est d'un montant de 3 500 €. Cette participation représente 44,19 % du coût total prévisionnel de l'action (*hors contributions volontaires*). »

Article 3

L'annexe I est modifié par l'annexe I bis.

Fait à Marseille, le

Pour l'Association

Pour la Métropole

Le Président
Yves CROCHEMORE

La Présidente
Martine VASSAL

**ANNEXE I bis - A LA CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS
Tika**

Budget Prévisionnel de l'Action Année 2024

Dépenses			Recettes	
Animation			Sub métropole	3500
	Obokopo	500		
	Marion Pruneau	500		
	Il était deux fois	500	Indemnités Marie	800
	Zero waste	0		
	Compost	300		
	Atelier bois	0		
	Les 6 R	100		
	Visites des champs	250	Recherche de SUB	1020
	Réduction déchets	100	Auto financement	2600
	Orga Vide grenier	300	Pécunier	
	Coordination	800	Barnum	350
			En nature	
Musique	Groupe X1	150	ETP :	1600
	Location sono	0	- Organisation	
	Location scene	0	- Animation	
Restauration			- Fabrication	
	Légumes	200	- Récupe et tri	
	Pain	150		
	Courses Vrac	450	Autoconstruction	650
	Cuisiniere	0		
	Réchaud	150	Total	7920
	Boissons	200		
Materiel				
	Location tables et chaises	350		
	Installation électrique	80		
	Barnum	350		
	Pot de fleur	200		
	Outils bois	0		
	Petit outillage	250		
	Semences et plants	300		
	Bar	300		
	location Biliks	0		
	Stand Accueil	350		
	Papeterie	300		
	Tissu	200		
Communication				
	Impressions	160		
	Panneaux	80		
	Graphisme	200		
	Signalétique	150		
	Total	7920		